

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Prenons les devants sur la grippe Nouvelle clinique de vaccination à Repentigny

Joliette, le 19 octobre 2022 - Depuis le 5 octobre, la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière (influenza) est débutée. Afin de vacciner le plus grand nombre de gens possible, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière ouvre une nouvelle clinique de vaccination à Repentigny, également aux Galeries Rive-Nord.

Une clinique avec rendez-vous et l'autre sans rendez-vous

Afin d'améliorer l'accès à la vaccination contre l'influenza, le CISSS **ajoute une clinique temporaire** sans rendez-vous située dans l'ancien local du Dollarama, accessible par la porte 3. La clinique actuelle, qui se trouve près du Walmart, sera dédiée à la vaccination avec rendez-vous seulement. Vous trouverez plusieurs indications à même le centre commercial.

La vaccination antigrippale se déplace jusqu'à vous

La vaccination mobile contre l'influenza reprendra sa route dès novembre. Pour la population qui ne demeure pas à proximité d'une clinique de vaccination, il s'agit d'une belle occasion de se faire vacciner.

Il est possible d'obtenir le vaccin contre la COVID-19 en même temps que celui contre l'influenza lors de votre visite.

Rappel - 2 options s'offrent à vous pour prendre rendez-vous :

1. **Par Internet** - visitez le site www.clicsante.ca. Une fois sur le site, sélectionnez le service « Vaccin contre la grippe/Influenza », entrez votre code postal et suivez les directives.
2. **Par téléphone** - composez le 450 755-3737 ou, sans frais, le 1 855 755-3737 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Pour connaître tous les lieux de vaccination près de chez vous, visitez la section [Vaccin contre la grippe](#) sur le site Web du CISSS.

Il est à noter que la vaccination contre la grippe n'est plus recommandée pour les personnes en bonne santé de 60 à 74 ans et les enfants âgés de 6 à 23 mois. Toutefois, si ces personnes désirent être vaccinées, le vaccin leur sera offert gratuitement.

Rappelons que la vaccination contre la grippe saisonnière ne vous protège pas contre la COVID-19 et qu'il est toujours important d'être vacciné contre cette maladie également. Les 2 vaccins peuvent être administrés simultanément.

Pour plus d'informations concernant la vaccination contre la grippe saisonnière, visitez le www.quebec.ca/sante.

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière